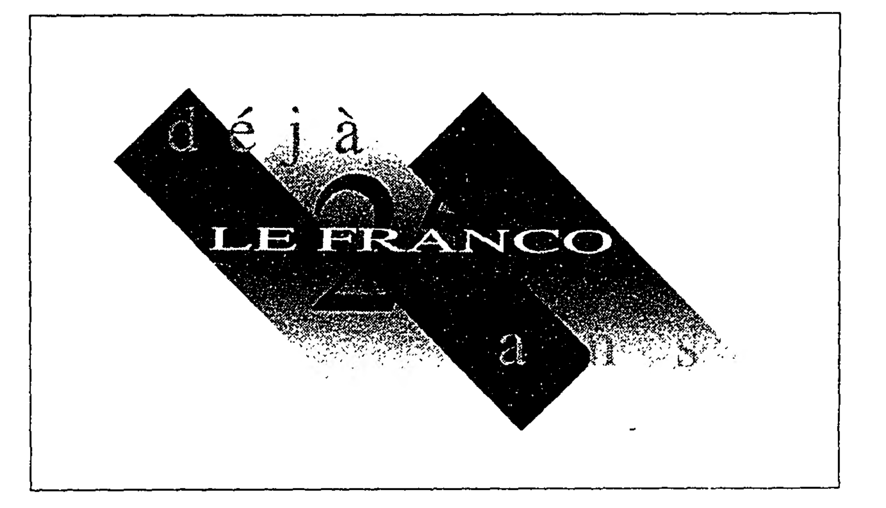


Vol. 27 n°47 Edmonton, le vendredi 24 décembre 1993 12 pages 60¢



L'ACFA régionale d'Edmonton réévalue ses priorités

CAROLE THIBEAULT

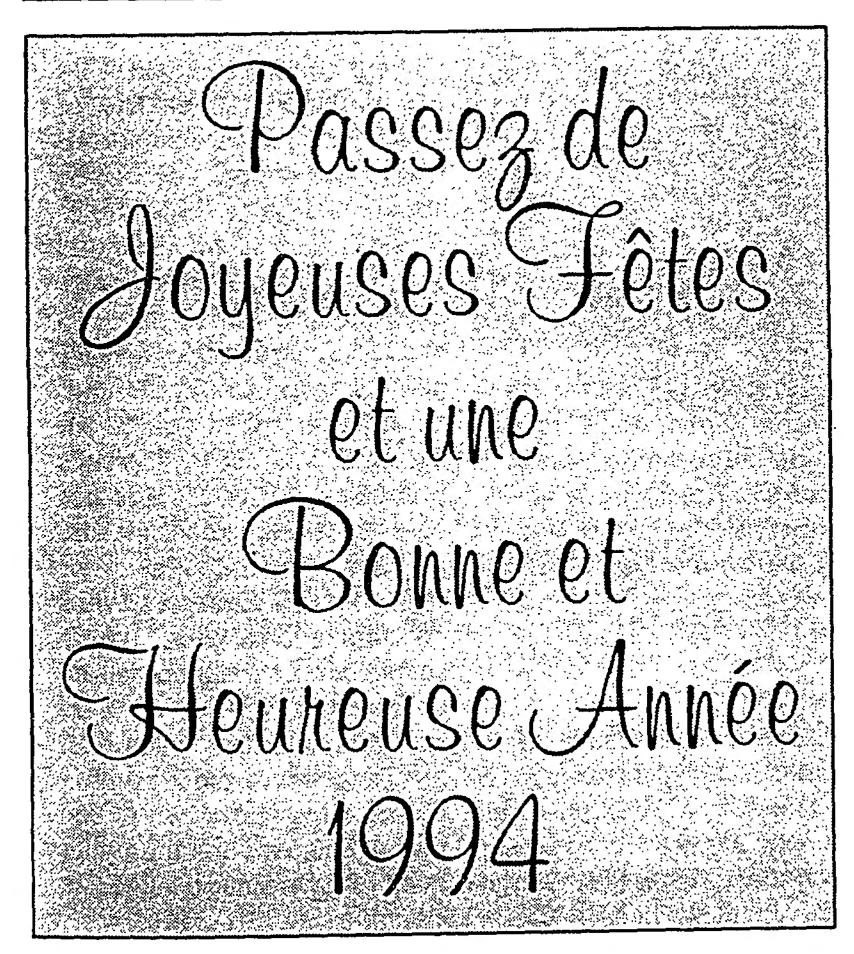
EDMONTON- L'ACFA régionale d'Edmonton, comme tous les organismes francophones en milieu minoritaire, a durement été frappée par les compressions budgétaires de 10% du gouvernement fédéral au cours de la dernière année. Le bureau de direction a donc entrepris une réflexion au cours des derniers mois, réflexion qui s'est soldée par la réévaluation des priorités pour la prochaine année.

Le budget de l'ACFA régionale ayant passé de 400 000$ à moins de 200 000$ en quatre ans, l'association s'est vue dans l'obligation de ne pas renouveler le contrat de deux de ses employées. «On se voit dans une position où on maintenait un bureau d'administration et on ne faisait plus de développement communautaire. C'était vraiment visible. On avait les sous pour payer des employés mais on ne pouvait plus rien faire. Alors la régionale est au service de qui? des employés ou des membres?», déclare Madeleine Mercier, la présidente.

Il faut toutefois ajouter que la baisse des inscriptions au Centre de plein air Lusson (CPAL) et l'abolition de certains octrois venant de la province ont aussi contribué à la mauvaise situation financière de l'ACFA. «Si on avait continué comme on allait, on aurait pu avoir un déficit de 30 000$ à 40 000$ en 1994», ajoute la présidente.

Dans sa planification, le bureau de direction propose de mettre l'accent sur la visibilité de l'association ainsi que sur le développement communautaire. La directrice, Sophie Dupuis Graves, et la secrétaire administrative, Fleurette Kuberski, ne pouvant effectuer tout le travail, le bureau de direction suggère d'embaucher des contractuels. Cependant, Mme Mercier insiste sur l'importance que prendront les bénévoles au cours de la prochaine année car ce sont eux qui assureront le succès de plusieurs activités.

Enfin, les membres auront aussi leur mot à dire le 29 janvier prochain, lors de la assembléegénérale annuelle. Afin d'alléger le processus, l'ACFA pense tenir un forum où les membres pourront discuter des principaux dossiers à développer.



Gagnants pour la deuxième fois



(Photo Lina Labonté)

Philip et Thérèse Shaub ont remporté le concours des plus belles décorations de Noël.

LINA LABONTÉ

PLAMONDON- Pour la deuxième année consécutive, les gens de Plamondon ont pu apprécier un défilé de Noël qui a eu lieu en soirée, le 10 décembre dernier. Après le défilé, les gens se sont réunis au centre du village à la lumière d'un grand sapin de Noël et d'un feu de joie en entonnant joyeusement des chants de Noël.

C'était aussi la dernière chance pour les jeunes de rencontrer personnellement le Père Noël.

...suite en page 2

Un Franco-Albertain obtient une bourse d'excellence

EDMONTON- Randy Boissonnault, étudiant en Études canadiennes à la Faculté Saint-Jean, vient de mériter le *Rhodes Scholarship* pour l'année 1994. Ce prix, un des plus prestigieux au niveau international, permet au récipiendaire de poursuivre des études graduées à l'Université Oxford en Angleterre. En recevant le *Rhodes Scholarship*, ce jeune Franco-Albertain vient de se joindre aux Robert Bourassa, Bob Rae et Bill Clinton. Randy sera inscrit au diplôme de maîtrise en philosophie à la *Templeton School of Management* de l'Université Oxford. Il veut étudier les effets de la globalisation sur les gestion des affaires et ce que les nouvelles technologies lui apporteront. Il rêve d'établir un centre d'études sur le parlement, ici au Canada.

Ce n'est pas le premier honneur pour Randy Boissonnault. En 1990, par exemple, il a reçu le *Peter Lougheed Scholarship*, le *University of Alberta Gold Key* et le *Matthew J. Ashton Leadership Prize*. Son excellence académique est appuyée par ses nombreuses activités communautaires. Randy a été vice-président (externe) de l'Union des étudiants de l'Université de l'Alberta en 1991-1992, puis président de cette même union, l'année suivante.



Randy Boissonnault

Les exigences du comité de sélection sont nombreuses. Le récipiendaire doit non seulement faire preuve d'une excellence académique mais posséder aussi des qualités de leadership, un caractère intègre, un intérêt pour ses confrères et assez d'énergie pour utiliser ses talents au maximum. Le doyen de la Faculté Saint-Jean, M. Jean-Antoine Bour, dit que Randy Boissonnault, avec son caractère et sa persévérance, ne peut que réussir tout ce qu'il entreprendra. Il a déjà prouvé qu'il possède les qualités humaines nécessaires au leadership attendu par la société d'aujourd'hui.

24/12

Subventions québécoises aux Franco-Albertains

...à lire en page 3

Les relations internationales et l'avenir

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- À l'approche du 21e siècle et à l'heure de la mondialisation, l'Université de l'Alberta tente de trouver son rôle au niveau international. Pour ce, le sénat de l'Université a récemment créé un comité de travail pour étudier les dimensions internationales de l'Université.

Le comité, composé de sept membres dont M. Deni Lorieau, a donc sollicité les réflexions et les commentaires de diverses institutions et individus dans le but de formuler des recommandations dans un rapport final qui sera remis à la fin avril 1994. Les compagnies impliquées dans certaines relations internationales, les organismes en développement communautaire international, les représentants de différents gouvernements tant étrangers que canadiens, les professeurs



Deni Lorieau

et les étudiants mêmes de l'Université, sont autant de parties invitées à émettre leur idées et leurs préoccupations.

Le mandat du comité est d'étudier et de formuler des recommandations à la communauté universitaire et aux organismes-clefs dans les secteurs privé et public en ce qui concerne:

1- les objectifs et rôles de l'université dans ses relations internationales;

2- l'activité actuelle de l'université dans la sphère internationale et les mécanismes qui sont utilisés pour créer les divers échanges, projets conjoints et liens;

3- les forces et faiblesses de l'université comme campus international et les moyens par lesquels il serait possible de maximiser les bénéfices actuels et futurs de l'activité internationale.

Selon M. Lorieau, le comité de travail a déjà reçu quelques propositions qui seront prises en considération. Si certaines personnes ou organismes sont intéressés à faire connaître leur point de vue, ils ont jusqu'au 31 janvier 1994 pour le faire. Les soumissions peuvent être remises en français ou en anglais.

Les francophones de Medley pour la gestion

LUC PINON

MEDLEY- Les parents de l'école Voyageur de Medley ont décidé d'aller de l'avant et d'appuyer l'inclusion de leur école dans la nouvelle commission scolaire francophone du Nord-Est.

C'est ce qui ressort de l'assemblée générale tenue le 16 décembre, convoquée par le comité de direction de l'association des parents. Le comité avait invité M. Gérard Bissonnette et Mme Paulette Briand du ministère de l'Éducation ainsi que M. Yvan Beaubien de la Fédération des parents francophones de l'Alberta. Ceux-ci ont répondu aux questions et apporté des précisions au sujet du financement et des composantes de la future commission scolaire.

Le directeur général de la Commission scolaire catholique du Lakeland, Henri Lemire, a fait un exposé, avec tableaux à l'appui, sur la qualité des services dont bénéficie l'école actuellement.

Après de longues discussions, la quasi-totalité des parents présents ont voté en faveur de la gestion. Les parents ont de plus accepté les règles proposées par le comité de direction pour la sélection des candidats aux postes de commissaires. Selon le document d'information présenté par M. Bissonnette, l'élection des commissaires pourrait avoir lieu dès le 14 février prochain. Par la suite, l'autorité régionale francophone assumerait le contrôle des écoles Voyageur, du Sommet et Plamondon, le 1er septembre 1994.

Progrès continu à l'ACFA de Jasper

MARIE-JOËLLE DRIARD

JASPER- Yahoo! Enfin, des nouvelles! Bien oui hein, il est grand temps que l'on fasse signe au reste de la francophonie albertaine, quoi... rien de plus naturel, que de vouloir vous faire part de toute l'excitation qui règne à notre club: «Le Rendez-vous». Étant donné que j'ai l'honneur d'être la nouvelle correspondante pour l'association de Jasper, j'ai l'intention de vous mettre au courant des activités culturelles et sociales qui grouillent dans notre francophonie en espérant que cela chatouille votre curiosité et vous donne l'envie de venir nous voir! Située au beau milieu du parc national de Jasper, notre francophonie a le plaisir de vivre dans une petite ville entourée par les majestueuses Rocheuses canadiennes. Depuis le 1er juillet 1991, nous jouissons d'un endroit de rencontre au 90, rue Giekie, au niveau du stationnement du côté nord de l'immeuble principal de «Cavell Court».

Nommé «Le Rendez-vous», notre club niche le bureau administratif, un bar avec télévision, une salle pour spectacles de petite scène, une salle de billard et une cuisine d'où sont servies de bonnes petites bouffes préparées sur place. Depuis son ouverture, le club progresse continuellement à tous les niveaux.

Dernièrement, des rénovations et décorations ont été entreprises pour rendre l'espace plus pratique et plus chaleureux; maintenant sur le mur de l'entrée, une grande inscription colorée annonce: «La francophonie nous tient à coeur!... Bienvenue!». «Le Rendez-vous» se veut un endroit de rencontre et de ressources pour les francophones, ainsi que pour les anglophones désireux d'apprendre le français. L'administration organise chaque année, un nombre d'activités culturelles, comme la compétition de sculpture sur neige en janvier, une journée «Cabane à sucre» en avril, une célébration pour la Saint-Jean-Baptiste en juin, une épluchette d'épis de maïs en septembre, et un repas de Noël en décembre. Par ailleurs, en 1994, le club planifie le visionnement d'un vidéo en français à chaque semaine ou à chaque mois... à suivre!

Noël

...suite de la page 1

Encore une fois, le conseil de la société communautaire du village a invité les villageois à participer à un concours en décorant leur maison. Et pour la deuxième année consécutive, ce sont M. et Mme Philip Schaub, assistés de leur fils Normand, qui ont gagné le premier prix pour la propriété la mieux décorée. Les Schaub ont fabriqué une scène de la nativité grandeur nature, agrémentée de petits extras pertinents au thème de la fête de Noël. La scène est illuminée par une trentaine d'ensemble de lumières. C'est de toute beauté!

Mme Thérèse Schaub, de nature très créative, dit: «On est très content et j'adore faire ce genre de chose». Elle continue avec un grand sourire: «Je planifie déjà pour l'an prochain».

Le décor des propriétés du village et des petites rues est très impressionnant; les résidents y ont mis beaucoup de temps et en sont très fiers. Dans un sens, on pourrait tout simplement dire que Plamondon à sa propre petite... «Candy Cane Lane»!

LE FRANCO fera relâche au cours de la prochaine semaine. La prochaine édition de votre journal préféré sera publiée le 7 janvier prochain. Passez de belles vacances et JOYEUSES FÊTES

Livre historique de Legal



Comité du Livre historique de Legal: (1re rangée) Soeur Annette Potvin, Marie Tremblay, Germaine Nault, Soeur Alice Trottier. (2e rangée) Cora Champlain, Fernande Letourneau, Normand Letourneau (président), l'abbé Roger Sicotte, Alpheda Morin. (3e rangée) Jeanne Chauvet, Fernande Van de Wall, Raymond Tremblay, Denis Limoges, Arthur Morin, Marie-Ange St-Martin. Absent sur la photo: Colin Hennessy.

JULIE BOUCHARD-DALLAIRE

LEGAL- Le livre historique de Legal sera lancé en juillet 1994 lors de la Fête au Village. Le lancement coïncidera avec le 100ième anniversaire de la paroisse. Le comité de 15 personnes travaille depuis plus de deux ans sur ce livre qui racontera l'histoire de quatre communautés: Legal, Vimy, Waugh, Fedorah.

On compte déjà quelque 700 histoires de familles en plus de l'histoire des écoles, des industries, des commerces et des différentes organisations telles le Mouvement des femmes chrétiennes, la *Catholic Women League* et les Chevaliers de Colomb.

Le comité travaille maintenant à la correction des textes. La date limite pour soumettre les histoires est passée mais si vous n'avez pas soumis les vôtres, vous êtes invités à le faire le plus tôt possible. M. Raymond Tremblay, membre du comité expliquait: «Nous ne pouvons garantir la parution des nouvelles histoires mais nous ferons notre possible pour les rajouter. M. Tremblay continuait: «C'est très intéressant à lire. Il y a de très belles histoires. Ça pourrait faire un beau cadeau de Noël.»

Si vous êtes intéressés à vous procurer le livre, vous devez le commander à l'avance en faisant un dépôt de 40,00$. Le livre sera publié en deux volumes et on n'imprimera que le nombre nécessaire. Pour plus de renseignements, communiquer avec Raymond ou Marie Tremblay au 961-2548.

• Bureau du Québec à Edmonton

Un quart de million de dollars en subvention

JEAN-LUC THIBAULT

EDMONTON- Le gouvernement québécois consacre chaque année 1 400 000$ au financement de projets présentés par les communautés francophones et acadiennes du Canada. Pour les Prairies et les Territoires du Nord-Ouest, l'aide financière s'élève à un quart de million de dollars par année.

En Alberta, l'an dernier, les organismes francophones ont reçu environ 72 000$ pour aider au financement de 18 projets.

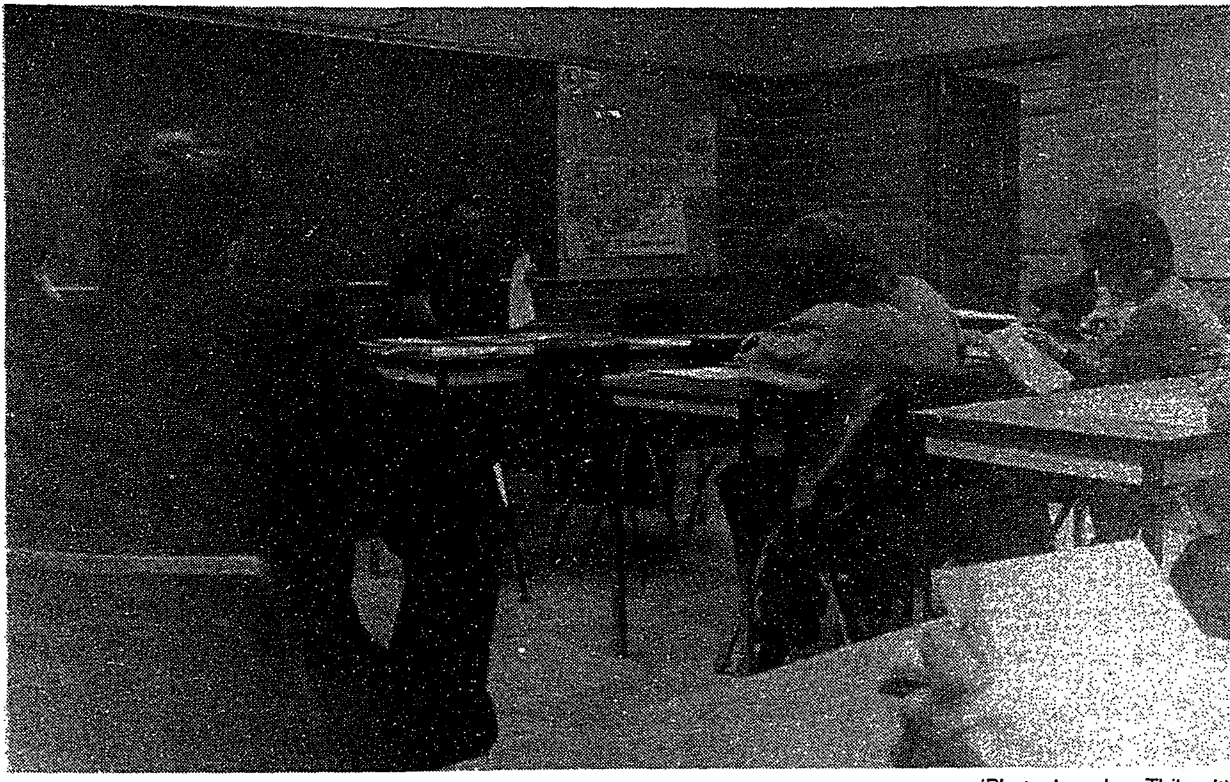
Ce programme de soutien financier à la francophonie canadienne a été créé en 1988 par le Secrétariat québécois aux affaires intergouvernementales canadiennes. Ce programme, administré par les Bureaux du Québec dans les différentes régions du pays, vise essentiellement à aider au développement et à l'épanouissement de la francophonie canadienne.

Afin d'expliquer la nature du programme et son fonctionnement, le conseiller aux Affaires intergouver-nementales au Bureau du Québec d'Edmonton, Jean-Claude Couture, a tenu le 9 décembre dernier, à Edmonton, une session d'information à laquelle ont participé une vingtaine de personnes.

Monsieur Couture a expliqué que le programme a été mis sur pied en partie pour des raisons politiques, soit pour encourager et assurer le dynamisme des communautés francophones à l'intérieur du Canada. Pour le représentant québécois, c'est à la fois un soutien à la communauté francophone et une forme de relations intergouvernementales. Mais monsieur Couture admet que cette aide est quand même limitée: «le Québec ne peut pas tout faire; ce n'est pas lui, par exemple, qui est responsable de l'application de l'article 23 ou encore de la promotion du bilinguisme». Finalement, Jean-Claude Couture souligne que la position du Québec envers les communautés francophones en est une de non-indifférence mais aussi de non-ingérence.

Le programme d'aide

Selon monsieur Couture, le programme de soutien financier est accessible à tous ceux qui, individuellement ou par l'entremise d'un organisme, veulent aider au rayonnement du fait français, notamment dans les domaines culturels, académiques et/ou économiques. Dans l'ensemble, le Québec cherche surtout à appuyer les projets qui auront un effet multiplicateur et durable sur l'avenir des communautés francophones et acadiennes.



(Photo Jean-Luc Thibault)

Le conseiller aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean-Claude Couture, lors de sa rencontre avec différents intervenants de la communauté francophone.

«Les organismes intéressés à présenter un projet dans le cadre de ce programme doivent le faire avant le 1er février», de préciser monsieur Couture. Il ajoute cependant que les projets de 2 000$ et moins peuvent être présentés en tout temps durant l'année.

Une note discordante

Un des participants à la session d'information est persuadé que le gouvernement québécois pourrait faire beaucoup plus pour aider les Franco-Albertains. Georges Arès, le directeur général de l'ACFA provinciale, bien qu'il apprécie le programme québécois, croit que celui-ci n'est pas assez généreux envers l'Alberta. Concernant l'aide financière de 72 000$ accordée à des organismes albertains, Georges Arès trouve que ce n'est pas suffisant, surtout, dit-il, si on tient compte des centaines de milliers de dollars que les Franco-Albertains dépensent au Québec. Monsieur Arès songe en particulier à la Librairie le Carrefour, qui chaque année, achète pour plus de 500 000$ de produits culturels durables chez les éditeurs québécois.

Monsieur Arès aimerait bien aussi que l'aide financière québécoise soit distribuée proportionnellement entre les provinces et le territoire. Il a de la difficulté à comprendre que le Manitoba et la Saskatchewan reçoivent autant que l'Alberta qui pourtant possède une communauté française plus importante.

À ce sujet, monsieur Couture explique que le nombre de francophones dans une province n'est pas le seul critère qui est pris en considération lors de l'étude d'un projet. «Tout en tenant compte de cet aspect, les membres du jury, qui décident des projets qui seront acceptés, considèrent surtout la valeur du projet et son impact dans la communauté» explique Jean-Claude Couture. Quant aux remarques formulées par le directeur général de l'ACFA, il dit en prendre bonne note mais il admet que chaque province tient un discours similaire.

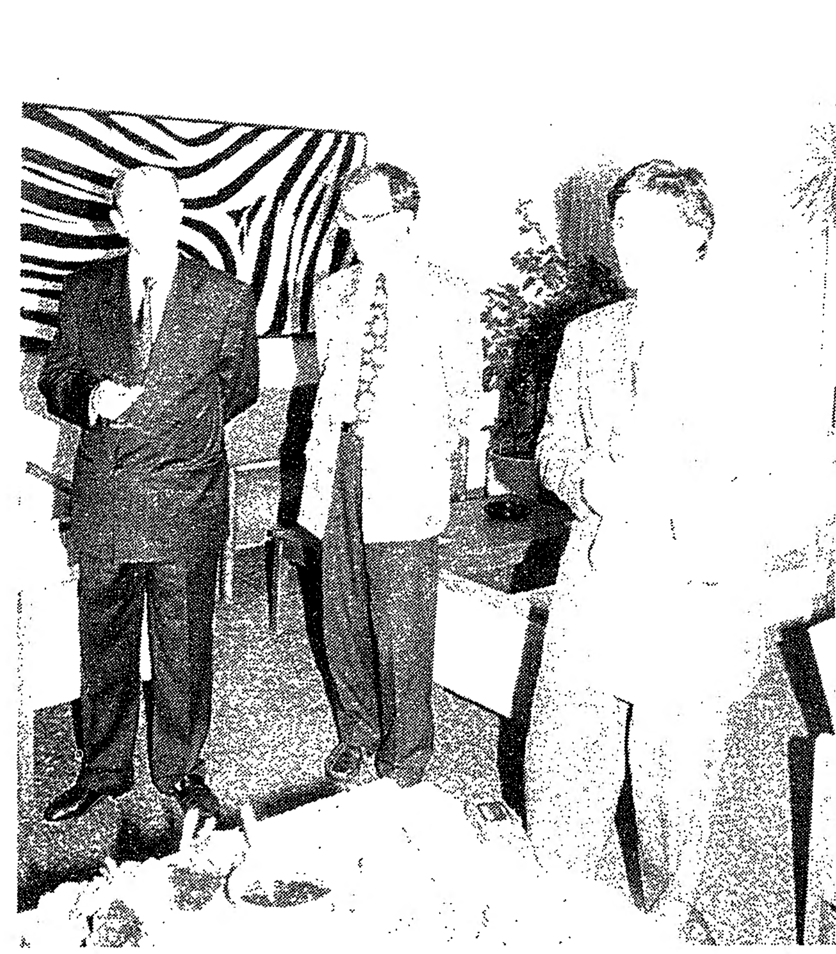
• Entre le Canada et la France

La coopération audiovisuelle

JEAN-LUC THIBAULT

EDMONTON- Le Consulat général de France à Edmonton avait invité, le 9 décembre dernier, plusieurs représentants de la francophonie albertaine à venir rencontrer l'attaché audiovisuel auprès de l'ambassade de France, Laurent Liscia.

Monsieur Liscia était de passage dans l'Ouest canadien afin de s'entretenir avec les différents intervenants du monde de l'audiovisuel. Lors d'une brève présentation devant la vingtaine d'invités, avec en toile de fond, les accords du GATT, il a fait un bilan des relations entre la France et le Canada en matière d'audiovisuel. Il a rappelé que les accords de coproductions audiovisuelles entre les deux pays s'élevaient à plus de 140 millions de dollars, et que malgré une légère baisse au cours des dernières années, cette coopération devrait se renforcer avec le temps. Selon monsieur Liscia, les accords de coproductions audiovisuelles entre la France et le Canada font vivre beaucoup de producteurs indépendants, francophones et anglophones, et ils donnent une chance aux gens qui ne sont pas issus de la machine hollywoodienne de s'exprimer.



(Jean-Luc Thibault)

Le consul général de France, Pierre Marchal, et l'attaché culturel, Gérard Prieur, écoutent la présentation de l'attaché audiovisuel de l'ambassade de France, Laurent Liscia.

Il a dit souhaiter l'établissement de relations plus étroites entre son pays et la francophonie albertaine en développant des projets communs dans le domaine de l'audiovisuel. «Il faut réfléchir plus en terme d'échange, car ça coûte moins cher que de mettre en place un projet de but en blanc», a-t-il précisé.

Monsieur Liscia a également profité de son passage en Alberta pour rencontrer les principaux artisans de l'audiovisuel, dont entre autres les dirigeants de Radio-Canada et d'ACCESS. Il s'est également dit impressionné de découvrir qu'Edmonton possède son cinéma d'art et d'essai, le *Princess* où sont présentés régulièrement des films en langue française.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Le Franco sera fermé à partir de midi le **24 décembre**. La date du retour au travail est le 3 janvier 1994.

Éditorial

En parlant libre-échange...

Ça y est le GATT est signé, l'ALÉNA est passée, les affaires peuvent commencer... Le marché mondial est à vendre ou à acheter...

Pour un pays qui base une grande partie de son économie sur l'exportation, le Canada devrait trouver dans cette globalisation des marchés de nombreux champs d'intérêt.

Ce ne sera pas facile, il faudra faire face à la concurrence... offrir un produit de qualité... innover vers l'excellence...

Maintenant que nos frontières sont tombées, le Canada doit en profiter. En augmentant nos exportations, on fait travailler notre monde, on l'enrichit, puis il réinvestit dans notre économie, qui se portera mieux, qui amènera de la création d'emploi et qui permettra à notre monde de travailler. *Éh! c'est amusant, pour une fois le cercle a cessé d'être vicieux pour devenir positif.*

La nécessité de s'adapter

Malheureusement, ce ne sera pas si facile que ça. Il faudra une période d'adaptation qui verra certains faire fortune et d'autres déclarer faillite. Il faudra s'ajuster dans ce monde de géants, et le plus vite sera le mieux. Chaque région du pays devra trouver ses marchés pour ses produits. Chaque province devra développer ses propres marchés basés sur son économie. Mais elles devront également diversifier sa production pour augmenter ses chances de percer ce marché devenu global.

Il y aura certainement des pertes d'emploi dans certains secteurs, c'est pourquoi il est essentiel de prévoir des alternatives dans les échanges que le Canada entretiendra avec les autres pays... de façon à minimiser le plus possible les conséquences de cette libéralisation des marchés sur les travailleurs canadiens.

L'important c'est d'avoir confiance en ses moyens... le Canada est capable, et les Canadiens sont capables...

Le «hic»

Alors que les marchés internationaux s'ouvrent, les provinces canadiennes sont encore aux prises avec des conflits de territoire. Alors que les provinces peuvent espérer faire des affaires avec la terre entière, les politiciens qui les gouvernent n'ont pas encore réussi à s'entendre sur le libre-échange inter-provincial. Et contrairement au Québec et à l'Ontario qui ont au moins ouvert le dialogue sur la question, ici en Alberta et chez notre voisin colombien, nos Premiers ministres s'insultent par la voie des journaux. Ils se menacent mutuellement de représailles parce que certaines compagnies albertaines ont obtenu des contrats en Colombie-Britannique, parce que les assistés sociaux albertains se voient offrir un billet d'autobus «aller seulement» vers la province voisine, parce qu'un grand nombre d'Albertains passent leurs vacances ou décident de prendre leur retraite dans la vallée d'Okanagan ou à Victoria sur l'Île de Vancouver. Ça ne vaut même pas la peine de reprendre ici les propos de nos dirigeants politiques tellement ceux-ci sont enfantins...

Cette situation risque de faire beaucoup plus de mal que de bien. Si les citoyens de chaque province reprennent à leurs comptes les propos de leur Premier ministre, ce ne sera plus seulement une guerre commerciale qui opposera les deux provinces mais bien une «guerre de clochers» où les gens ne finiront plus de dire à leur voisin : « Reste dans ta cour»...

Il ne reste qu'à espérer que le nouvel an amènera nos politiciens à un peu plus de jugeote.

Jean-Luc Thibault



Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Directeur par intérim: Jean-Luc Thibault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt
Correspondant national: Yves Lusignan

Abonnement d'un an: **19,26 $** (TPS incluse)
Hors Canada: **34,24 $** (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



OPSCOM

Le Franco est imprimé sur les presses de **CENTRALWEB Colorpress**, Edmonton, Alberta.

Voici la liste des correspondants et correspondantes du journal LE FRANCO.

BONNYVILLE	Lucie Lavoie	**JASPER**	Marie-Joëlle Driard
CALGARY	Jacques Girard (sport) Alain Bertrand Jean-Pierre Grenier (culture)	**LETHBRIDGE**	Adjoa Savage
		PLAMONDON	Lina Labonté
CENTRALTA	Julie Bouchard-Dallaire Lucienne Brisson (St-Albert) Gilberte Lefebvre (St-Albert)	**RIVIÈRE-LA-PAIX**	Sophie Savoie (St-Isidore) Michel Bouchard (Falher) Jeannette Ouellette (Tangent) Noëlla Fillion (Donnelly)
EDMONTON	Diane Lemelin Annie Simard (culture) Danyèle Lacombe	**ST-PAUL**	Jules Van Brabant Jean-François Coulombe
FORT McMURRAY	Marc Nadon		

À NOËL, AYONS TOUS UNE PENSÉE POUR LES PERSONNES SEULES..

Qu'en pensez-vous?

Un temps des Fêtes mouvementé

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La fête de Noël et le début de l'année sont un temps de réjouissances et de festivités. C'est aussi l'occasion de rencontres familiales et amicales qui ont un cachet bien spécial comparativement au reste de l'année. Et comme il se doit, les Franco-Albertains ne font pas exception à la règle...

Question: Comment prévoyez-vous passer le temps des Fêtes?



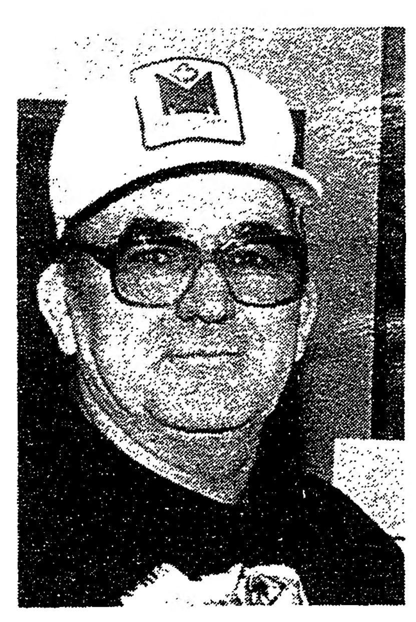
Églande Mercier
«Pour le temps des Fêtes, j'attends la visite de mes trois fils. Ils vont passer une semaine avec nous. Je vais par contre manquer ma fille qui reste à Kelowna».



Francine Bourque
«Je vais aller voir mon ami à Toronto pour quelques jours et ensuite je vais aller dans ma famille qui est à Montréal, Québec et dans la Beauce».



Sylvain Julien
«Je vais rencontrer la famille, les amis et fêter. Je vais rester tranquillement dans le coin (Edmonton)».



Réal Morel
«On s'en va au Québec voir notre famille dans les Cantons de l'Est».



Antoine Buck Caron, 6 ans
«Je vais faire un sapin. Je vais avoir des cadeaux. Je vais aller au cinéma».



Mireille Ménard
«Je vais aller à la maison à Plamondon et à Mallaig d'où mon chum vient et on va fêter en famille!».

• Le Regroupement des aînés d'Edmonton

Salle comble pour le dîner de Noël

DIANE LEMELIN

EDMONTON- Noël! Noël! Fête religieuse certes, mais aussi retrouvailles pour bien des gens. Le Regroupement des aînés de la région d'Edmonton (RARE) ne fait pas exception à la règle. Un comité a organisé un dîner, le mardi 14 décembre dernier à la salle Saint-Thomas-d'Aquin.

Le repas, préparé d'un bout à l'autre par des membres de RARE, a été supervisé par Mme Rolande Lefebvre. Douze personnes ont mis la main à la pâte. Quatre énormes dindes, quoi de mieux pour nourrir les 125 personnes qui se sont présentées! La plupart des convives provenaient des paroisses francophones, mais plusieurs demeurant dans d'autres paroisses ont profité de cette occasion pour participer à un dîner en français. Le révérend père Clément Gauthier a procédé à la bénédiction du repas et des invités.

Bonne humeur, joie et sourires étaient au rendez-vous, mais aussi musique et chants. M. Emmanuel Gallant a en effet comblé l'assistance à l'heure du dessert, lorsqu'il a entamé un petit air de circonstance accompagné de son accordéon. Il n'en fallait pas plus pour qu'une chorale improvisée s'installe, pour le bonheur de tous.

D'autres projets se forment pour RARE. L'assemblée générale annuelle aura lieu le 18 janvier prochain, au cours de laquelle il y aura des élections pour différents postes au sein de l'exécutif. L'important, comme le spécifie M. Florent Brien, le président actuel, est de former des comités pour répartir les tâches. Connaître les goûts des membres pour le choix des activités et des voyages est aussi une priorité. M. Brien se sent fier du groupe avec lequel il travaille. Il pense se représenter pour la présidence. À entendre les commentaires des autres membres de l'exécutif, ceux-ci seraient heureux de pouvoir compter sur lui à nouveau.

Les enfants à l'honneur durant le brunch de Noël



(Photo Jean-François Coulombe)

JEAN-FRANÇOIS COULOMBE

ST-PAUL- Les enfants ont certainement pris la vedette durant le brunch de Noël qui a eu lieu à Saint-Paul le dimanche 12 décembre dernier.

D'abord, les personnes présentes ont pu voter pour le plus beau dessin de Noël présenté par des enfants de 2e, 3e, 4e et 5e années. Natasha Godin, 9 ans, a gagné la faveur du public avec un dessin représentant sa famille autour de l'arbre de Noël.

Après un délicieux repas préparé sous la direction de Mme Suzanne Jean, Mme MarlèneDe Oliveira a invité la salle à chanter plusieurs airs de Noël. Au chant de «Petit papa Noël», le Père Noël est apparu à la plus grande joie des enfants. Il a ensuite distribué des friandises à tous les jeunes... et moins jeunes.

La gestion scolaire pour les Franco-Albertains

Question de la semaine

(La Fédération des parents francophones de l'Alberta et Le Franco ont pensé vous offrir une chronique «Question de la semaine» afin de répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser concernant l'adoption de la Loi 8 sur la gestion scolaire et sur les implications de cette loi. Nous vous invitons donc à faire parvenir vos questions à la FPFA, soit par courrier ou par télécopieur)

Il est prévu que le ministre de l'Éducation établira 7 **Régions scolaires francophones** qui couvriront tout le territoire de l'Alberta. On prévoit aussi mettre en place, pour chacun de ces territoires, un **Conseil de coordination** (Coordinating Council) composé de trois personnes. Quel sera au juste la fonction et le rôle du Conseil de coordination?

L'article 223.7(1) de la Loi scolaire établie les rôles suivants:
1. Négocier, avec et pour les francophones de leur région, l'accès à une éducation française de qualité et transiger avec les conseils scolaires anglophones ou francophones pour l'offre de ces services scolaires.
2. Faire des recommandations et/ou suggestions aux conseils scolaires anglophones ou francophones, ainsi qu'au ministre, sur toute question concernant l'éducation des élèves francophones de leur région.
3. Exécuter des tâches, recherches ou enquêtes qui seraient exigées par le ministre.

Exemples de tâches pratiques des Conseils de coordination
1. Travailler au service des parents francophones de la partie d'une région scolaire francophone qui n'est pas desservie par un conseil scolaire francophone.
2. Identifier les parents francophones de leur région qui ont des droits sous l'article 23 de la Charte et les informer des choix qu'ils ont pour l'éducation de leurs enfants.
3. Acheter les services d'un conseil scolaire (francophone ou anglophone) et s'assurer que les étudiants puissent avoir accès à une éducation française.

L'article 223.7(2) spécifie cependant que le Conseil de coordination ne doit pas agir comme s'il était un conseil scolaire.

FPFA

FPFA, Pièce 205, 8925 - 82e avenue, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Téléphone : 468-6934, télécopieur : 469-4799



Ne manquez pas notre rétrospective de l'année 1993 dans notre prochaine édition

CALENDRIER CULTUREL DE JANVIER 1994

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements pour les activités de janvier avant le **17 janvier** soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

RÉGION DE BONNYVILLE

12 janvier - Session d'information offerte par le Medley Family & Community Services et l'A.C.F.A. au sujet des services et activités offerts par l'A.C.F.A. ainsi que des cours du Centre éducatif communautaire de l'Alberta au Centennial Building (centre administratif du M.F.C.S. de Medley) à 19 h 00. Pour plus de renseignements: 826-5275.

25 janvier - Célébration liturgique à l'école Voyageur pour souligner la semaine de l'unité chrétienne. Pour plus de renseignements: 826-5275.

30 janvier - Déjeuner des Chevaliers de Colomb après les messes. Pour plus de renseignements: 826-5275.

Activités régulières

Rencontres pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres tous les lundis et vendredis de 13h00 à 15h00. Invitation spéciale aux aînés. Pour plus de renseignements: 826-5275

Rendez-vous, émission radiophonique locale francophone à 20 h 30 sur les ondes de la radio LW 1310. Pour plus de renseignements: 826-5275.

Vidéocassettes pour enfants sont disponibles au Francoin. Pour plus de renseignements: 826-5275.

RÉGION DE CALGARY

8 janvier - Les soirées d'impro reprennent le 8 janvier, organisées par la société de théâtre de Calgary au 375, 605-l Rue S.-O.. Pour plus de renseignements: 250-5001.

11 janvier - Série de 11 vidéos sur le thème: «L'oeuvre d'art vue par quelques cinéastes...avec le temps, au local de l'Alliance française de Calgary (#301, 902 - 11 ave S.-O.) à partir de 14 h 00: La petite cuillère, Antiquités égyptiennes (14 h 00), Samout et Moutnefret avec Jean-Pierre Bertrand (14 h 15), La Joconde (14 h 30), Le sourire et l'entrelacs (14 h 45), Dina chez les rois (15 h 15), Germain Pilon (15 h 30), Mars et Vénus (15 h 45). Pour plus de renseignements: 245-5662.

20 janvier - Dîner et discussion ouverte (thème à être choisi) organisé par le Club Inter à la Caille (805 - lère ave S.-O.) de 11 h 30 à 12 h 30. Coût: 15,00S. Réservations: Aline, 278-5800. Pour plus de renseignements: Marie, 250-5803.

21 janvier - Concert Calgary Philharmonic Orchestra «White Satin and Blue Jeans» (musique «rock») dirigé par André Jutras. Pour plus de renseignements: 294-7420.

23 janvier - Journée de ski à Fortress Mountain, rendez-vous à 8 h 00 au stationnement de l'Alliance (902 - 11 ave S.-O.) ou à 9 h 30 au chalet à Fortress. Un minimum de 20 paticipants est requis. Forfait pour la journée, 19,00 S; location skis/chaussures, 9,00 $; déjeuner, 6,00 $; dîner, 8,00 S (comprennent un cour et la T.P.S.) Réservations et paiement avant le 15 janvier 1994 à l'Alliance française, 245-5662.

27 janvier - La note bleue (1991), film de Andrzej Zulawski. Le film se déroule en une belle journée ensoleillée de 1846 à Nohant, la maison de George Sand. La note bleue, selon la femme de lettres, c'est la dernière que l'on joue. C'est aussi celle que jouera Frédéric Chopin ce soir-là. Ce film est présenté au local de l'Alliance française (#300, 902 - 11 ave S.-O.) à 14 h 00 et à 20 h 00. Pour plus de renseignements: 245-5662.

28 janvier - Le chêne, co-production Roumanie/France (1992). Au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.-O.) à 21 h 30. Pour plus de renseignements: 283-3636.

29 janvier - Le chêne (voir plus haut) à 19 h 00.

30 janvier - Le chêne (voir plus haut) à 15 h 45.

31 janvier - Le chêne (voir plus haut) à 19 h 00.

Activités régulières

Rencontres du club de l'amitié chaque vendredi soir de 19 h 30 à 22 h 00 à la salle paroissiale de l'église Ste-Famille. Pour plus de renseignements: M. Oscar Fauchon au 244-2200.

Bonjour Calgary: émission télévisée présentée au canal 10 (Rogers Cable). La programmation consiste en une douzaine d'épisodes présentant les différents aspects de la vie francophone à Calgary. Informations: Jean-Pierre Lajoie, 272-2494.

Pleins feux - émission de radio communautaire regroupant une grande famille d'annonceurs qui alternent à chaque semaine pour vous offrir un menu varié: chansons, nouveautés, annonces et beaucoup d'ambiance sur les ondes de CJSW - 90,9 FM les lundis de 18 h 00 à 18 h 30.

RÉGION DE CENTRALTA

18 janvier - Carnaval d'hiver à l'école Citadelle. Pour plus de renseignements: 961-3665.

31 janvier - Deuxième rencontre du programme «Vieillir en santé» au Club 60 roses à Legal de 9 h 00 à 16 h 00. Pour plus de renseignements: 961-3665.

SAINT-ALBERT

15 janvier - Journée du fondateur à l'Église Unie, en l'honneur de John Cunningham et de ses ancêtres. Cette activité est organisée par le Musée Héritage Museum. Pour plus de renseignements: 459-1528.

jusqu'au 16 janvier - Héritage unique: le décor ajouré de l'église de Saint-Vincent: l'oeuvre d'art sacré du père Chalifoux, C.S.S.P. au Musée Héritage Museum. Pour plus de renseignements: 459-1528.

à partir du 18 janvier - Exposition de photos d'oiseaux au Musée Héritage Museum. Pour plus de renseignements: 459-1520.

à partir du 19 janvier - Acquisitions récentes au Musée Héritage Museum. Pour plus de renseignements: 459-1520.

Exposition permanente sur l'histoire de St-Albert et de la région au Musée Héritage Museum. Pour plus de renseignements: 459-1528.

RÉGION D'EDMONTON

30 décembre - Les Blés d'or en spectacle au **First Night Festival** au Convention Centre (9797 ave Jasper) de 19 h 00 à 19 h 30 et de 22 h 15 à 22 h 45. Coût: 6,00 S pour un macaron «First Night» jusqu'au 24 décembre (en vente aux 7-Eleven, Save-On-Foods, Capital City Savings, Citadel Theatre, General Truck Rentals, Northwestern Utilities, Ticketmaster d'Edmonton Centre seulement). Du 25 décembre au 31 janvier, les macarons se vendent 7,00 $. Pour plus de renseignements: Rose, 448-9200.

6 janvier - Reprise des soirées de conversation au local de l'Alliance française (#300, 10318 - 82 ave) chaque jeudi soir à 19 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0671.

8 janvier - Déjeuner mensuel organisé par l'Alliance française au Faculty Club (Saskatchewan Drive) entre 12 h 00 et 13 h 00. Pour plus de renseignements: 433-0671.

12 janvier - Début des cours d'hiver offert par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

12 janvier - Un coeur en hiver (France 1993) film de Claude Sautet avec Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart et André Dussolier. La musique de Ravel accompagne cette histoire d'amour. Un film charmant qui traite de la perversité, de l'incapacité d'aimer. Au Cinéma Princess (10337 Ave Whyte) à 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-5785.

13 au 28 janvier - L'archi s'affiche, exposition d'une série de 24 affiches qui offre un panorama riche et varié de la production architecturale française récente, au local de l'Alliance française (#300, 10318 - 82 ave) le jeudi et le vendredi de 19 h à 21 h. Pour plus de renseignements: 433-0671.

15 janvier - Exercices au clavier et Word Perfect 5.1 (cours intermédiaire) offerts par le CECA à la Faculté Saint-Jean. Pour plus de renseignements: Christine, 468-1582.

15 janvier - Programme ARTS JEUNESSE: Rudiments du dessin (8 ans et plus), Théâtre du mouvement (10 ans et plus), Leçons privées de piano (6 à 12 ans), Leçons privées de guitare (8 ans et plus), Ballet-jazz (4 à 10 ans), Dessin et croquis au pastel (8 ans et plus), Karaté (6 ans et plus). Pour s'inscrire et pour plus de renseignements: Christine, 468-1582.

15 janvier - Boîte à chanson au Bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury (8711 - 82 ave) à partir de 21 h 00. Pour plus de renseignements: 468-6983.

17 janvier - Correction phonétique et Création collective (théâtre), cours offerts par le CECA à la Faculté Saint-Jean. Pour plus de renseignements: 468-1582.

18 janvier - Anglais langue seconde et Espagnol (cours débutant et intermédiaire), cours offerts par le CECA à la Faculté Saint-Jean. Pour plus de renseignements: 468-1582.

20 janvier - Causerie présentée par M. Paul Dubé. Le thème choisi: «La rencontre du moi-je dans l'autobiographie de Gabrielle Roy» ou «Le jeu de l'énoncé et de l'énonciation». Au local de l'Alliance française (#300, 10318 - 82 ave) à 19 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0671.

21 janvier - Tournoi de hockey des étudiants de la Faculté Saint-Jean, les Frontenacs contre les Ours dorés à l'aréna Kenilworth à 20 h 00. Pour plus de renseignements: 465-8748.

22 janvier - Bal masqué du Carnaval des étudiants de la Faculté Saint-Jean au Bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury (8711 - 82 ave) à partir de 20 h 00. Pour plus de renseignements: 465-8748.

26 janvier - Souper-causerie au Bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury (8711 - 82 ave). Cocktail (18 h 00), Souper (19 h 00) et Conférence (20 h 15). Madeleine Mercier, conférencière invitée, parlera de «La femme et ses finances». Prix: 18S pour les membres, 20S pour les non-membres. Pour plus de renseignements: 469-4401.

27 janvier - Delicatessen (film français, 1991) dans un monde futuriste où la viande est une denrée rare, un boucher s'approvisionne de bien curieuses manières. Ses apprentis disparaissent les uns après les autres...au Cinéma Princess (10337 Ave Whyte) à 19 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

29 janvier - Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A. régionale Pour plus de renseignements: Sophie, 469-4401.

29 janvier - Soirée hawaïenne au Bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury (8711 - 82 ave) à 19 h 30. Pour plus de renseignements: 468-6983.

Activités régulières

Le Centre de ressources préscolaire de la Fédération des parents francophones est ouvert aux enfants et leurs parents. Pour plus de renseignements: 468-6934.

Sessions d'information et de soutien pour prévenir la violence familiale, #300, 9119 82e ave. Rencontres les mercredis à 19 h. Pour plus de renseignements: 428-2625.

Le club d'échecs d'Edmonton, fondé en 1909, est heureux de présenter, en collaboration avec le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury, une soirée d'échecs tous les jeudis soirs au Bistro de 19 h 00 à minuit au 8711 - 82 ave. Tous les intéressés sont invités à venir se joindre aux membres du club. Pour de plus amples informations s.v.p. contacter Barry Bell au 478-7517 ou par fax au 475-0804.

Ateliers d'orthographe offerts par l'Alliance française (#300, 10318 - 82 avenue) tous les vendredis soirs de 19 h 00 à 21 h 00. Pour plus de renseignements: 433-0671.

Soirées de conversation offerts par l'Alliance française (#300, 10318 - 82 avenue) tous les jeudis soirs à partir de 19 h 00. Pour plus de renseignements: 433-0671.

Bistro (8711 - 82 ave) ouvert tous les vendredis soirs de 16h00 à 4h00. Menu à la carte. Centre Marie-Anne Gaboury. Pour plus de renseignements: 466-4326.

La Bibliothèque de l'Alliance Française est ouverte le jeudi soir de 19h00 à 21h00. Venez découvrir nos trésors (#300, 10318-82e avenue).

Le Bistro de la Faculté St-Jean vous invite tous les vendredis soirs de 16h00 à 21h00 au Salon des étudiants.

La décadence, programme radiophonique au poste CJSR, 88,5 FM chaque mardi soir de 21 h 00 à 22 h 00, présenté par l'A.U.F.S.J.. Musique, forum, sujets variés, actualités, en français.

Parties de bridge le jeudi après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30.

Parties de bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim. Informations: Églande Mercier, 489-4417.

Exercices et animation sociale pour les aînés: chants canadiens-français, jeux, prix de participation, tirage de 25,00 $. Tous les lundis et vendredis de 10 h 00 à 11 h 00 à la salle St-Jean de la paroisse St-Thomas d'Aquin (8410-89e rue). Pour plus de renseignements: Fleurette Rémillard, 468-2008.

RÉGION DE JASPER

20 au 22 janvier - Concours de sculptures sur neige au Marmot Basin, avec l'A.C.F.A. régionale. Pour plus de renseignements: 852-5875.

Activités régulières

Le club social Rendez-vous est ouvert du lundi au samedi de 16h30 à 12h00.

RÉGION DE LETHBRIDGE

15 janvier - Tournoi de quilles organisé par Francophonie jeunesse de Lethbridge. Pour plus de renseignements: 328-8506.

30 janvier - Brunch organisé par l'A.C.F.A. régionale de Lethbridge. Pour plus de renseignements: 328-8506.

RÉGION DE RIVIÈRE-LA-PAIX

7 janvier - Soirée des Rois animée par Jeanne d'Arc Mailloux; jeux, gâteau, etc. au Bar-Bar. Pour plus de renseignements: 624-8264.

10 janvier - Cours d'introduction à la Bible d'une durée de 14 heures, donné par Soeur Pauline Granger, coût: 15,00 $ à Falher. Pour plus de renseignements: 837-2105.

14 janvier - Spectacle de Martin Fournier au Club Bar-Bar. Ambiance de cabaret avec un jeune chansonnier d'Edmonton. Pour plus de renseignements: 624-8264.

21 janvier - Soirée mexicaine au Club Bar-Bar. Portez vos sombreros pour cette soirée remplie de danse mexicaine, téquila, salsa... Pour plus de renseignements: 624-8264.

28 janvier - Le chemin de Damas, film qui traite d'un curé anticonformiste qui ne craint pas de joindre l'action à la parole, présenté au Club Bar-Bar. Pour plus de renseignements: 624-8264.

Activités régulières

ST-ISIDORE - Club du bon temps de St-Isidore offre des activités sociales tous les samedis soirs à partir de 19 h 30. Pour plus de renseignements: 624-8283.

DONNELLY - Société historique de Donnelly peut vous louer des films sur vidéo-cassette en français. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00. Coût : 2S par film.

FALHER - Le Centre Éducatif et communautaire offre un service gratuit aux personnes francophones qui désirent apprendre à lire ou à écrire en français. Ces cours sont préparés sur mesure pour répondre aux besoins de l'individu. Pour information: 837-2063.

TANGENT - Le Club de danse se rencontre les mercredi soirs à la salle communautaire. Pour plus de renseignements: 359-2275.

TANGENT - Le Club des aînés se rencontre pour jouer aux cartes et d'autres jeux les mardis au Centre culturel. Pour plus de renseignements: Irène, 359-2136.

TANGENT - Club de bridge se rencontre au Centre culturel les lundis à 19 h 30. Pour plus de renseignements: Philippe, 359-2127.

TANGENT - Club 4-H pour les jeunes de 8 à 21 ans les samedis au Centre culturel à 13 h 30. Pour plus de renseignements: Debbie, 359-2511.

TANGENT - le deuxième jeudi du mois une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13 h 30. Pour plus de renseignements: Florence, 359-2189.

TANGENT - La bibliothèque est ouverte le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. Des vidéocassettes sont aussi disponibles. Pour plus de renseignements: 359-2126 ou 359-2666.

FALHER - La joujouthèque/mini centre de ressources situé au local du CREF au Centre Notre-Dame ouvre ses portes de nouveau le 10 janvier. Pour plus de renseignements: 837-3400.

Le CONSEIL RÉGIONAL D'ÉDUCATION FRANÇAISE DE RIVIÈRE-LA-PAIX recommence son programme préscolaire le 10 janvier. Pour plus de renseignements: Monique, 925-2474.

RÉGION DE SAINT-PAUL

26 janvier - Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul avec dévoilement de la personnalité de l'année. au Centre culturel à 19 h 30. Pour plus de renseignements: 645-4800.

Activités régulières

Tous les dimanches de 19h30 à 20h30, écoutez l'émission «Rendez-vous» sur les ondes de CHLW 1310.

Souper et concert, une belle soirée de Noël!

JULIE BOUCHARD-DALLAIRE

LEGAL- C'est le 14 décembre qu'a eu lieu le deuxième souper de Noël de l'ACFA Centralta. Une centaine de personnes se sont présentées au souper et tous s'entendaient pour dire que c'était délicieux. L'ACFA était très heureuse de voir son souper précéder le concert de Noël de l'école Citadelle.

Malgré une assez bonne participation, l'association devra tout de même réévaluer l'activité car elle doit essuyer un déficit chaque année. M. Claude Dallaire, président de la régionale Centralta expliquait: «Nous voulons que ce soit un souper de famille, alors nous essayons de mettre le coût des billets le plus bas possible, surtout pour les enfants. Nous payons quand même un prix unique pour toutes les assiettes. Nous devrons essayer de trouver une façon pour rendre le souper autosuffisant, sinon, nous devrons annuler. Ce serait dommage car c'est une bonne opportunité pour une belle sortie en famille.»

Le souper a été suivi du quatrième concert de Noël des enfants de l'école Citadelle. Une centaine de personnes se sont rajoutées au groupe du souper. Cette année, encore une fois, tout s'est très bien déroulé. M. Raymond Tremblay s'est fait voler sa place comme animateur de la soirée par les membres du Club Citadrame. Même si on ne veut rien enlever à M. Tremblay on doit dire que les jeunes animateurs s'en sont vraiment bien tirés. Mélanie St-Onge était vraiment exceptionnelle dans le rôle de Lady Cordilia Jones. Claire McDonald, Jacqueline Laberge, Corinne Laberge, Janelle Letourneau et Natalie St-Martin ont fait elles aussi des performances remarquables. Même si tous s'entendent pour dire que le spectacle était une grande réussite, certains numéros semblent avoir attirés un peu plus l'attention. Notons la performance des enfants de la maternelle et de la prématernelle qui étaient vraiment mignons tout costumés pour leur interprétation de la chanson «D'où viens-tu bergère?». Les élèves des cinquième et sixième années ont présenté une version théâtrale de «Sophie lance et compte», un roman qu'ils étudient présentement en classe. Des chansons et de courtes pièces se sont succédées durant deux heures. Quelques personnes semblent avoir trouvé la présentation un peu longue mais c'est surtout le son qui a un peu embêté les spectateurs. M. Laurent Johnson, un parent, commentait: «On se croyait vraiment dans l'esprit des Fêtes, à la fin de la soirée, il y avait autant de bruit dans la salle que sur la scène.» Mme Helen Kieran, une anglophone, accompagnait des amis. Elle expliquait qu'elle a bien aimé le spectacle, même si elle devait se fier à sa traductrice pour vraiment suivre. Les parents qui en étaient à leur première expérience ont vraiment été impressionnés par la qualité du spectacle. M. McDonald, parent de deux enfants à l'école Citadelle disait: «Je vois à quel point le personnel est dévoué auprès des élèves. C'était un très beau spectacle.» Shannon Prithipaul en est à sa première année d'enseignement et donc à son premier concert de Noël. «Je suis très contente que ce soit fini. J'ai trouvé que c'était beaucoup de préparations. Il fallait penser à pratiquer, aux costumes, à ce que les enfants n'oublient pas leur texte. J'étais presque bouleversée à chaque numéro quand je voyais comment ils réussissaient bien.»

Chaque année, à la fin de la soirée, on dit que c'était le meilleur concert. Les parents et amis de l'école Citadelle ont donc rendez-vous en décembre prochain pour le cinquième concert. Paraîtrait que ce sera le meilleur!



(Photo Ghislaire Allard)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

N.R.A.

Le bilan financier de l'ACFA et de ses entreprises

Les membres de l'ACFA ont demandé lors de la dernière assemblée annuelle que l'ACFA fournisse davantage d'informations sur le bilan financier de l'ACFA et de ses entreprises, Le Franco et la librairie Le Carrefour. L'exécutif de l'ACFA a décidé de publier dans le Franco les informations ci-dessous.

Veuillez noter que l'ACFA, en plus d'être responsable des déficits d'opération, a versé les sommes suivantes à ses entreprises:

Le Franco		Librairie Le Carrefour	
Page de l'ACFA	25 773.28$	Subvention au Carrefour	15 500.00$
Envoi du Franco aux membres	35 000.00$	Salons du Livre	30 660.00$
Subvention au Franco	20 000.00$		
Total:	80 773.28$	Total:	46 160.00$

**ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1993**

	A.C.F.A.	Le Franco	Le Carrefour	Consolidé
	$	$	$	$
Total des revenus	1 224 150	275 395	827 615	2 154 257
Total des dépenses	(1 236 638)	(284 245)	(841 767)	(2 189 747)
Surplus (déficit)	**(12 488)**	**(8 850)**	**(14 152)**	**(35 490)**

Si vous désirez plus d'informations, veuillez contacter le directeur général de l'ACFA, M. Georges Arès au 466-1680

CHFA fait des gagnants



(Photo Carole Thibeault)

Réal Blouin a été le grand gagnant du concours Edith Piaf pour Noël présenté à l'émission Clin d'oeil à CHFA. Il a reçu un coffret en velours rouge contenant l'oeuvre intégrale d'Édith Piaf sur disques compacts. À ses côtés, Juliette Richard s'est classée en deuxième position et a ainsi remporté une biographie de la grande chanteuse. Les deux gagnants sont en compagnie de l'équipe de Clin d'oeil: Denise Lavallée, recherchiste; Normand Fontaine, animateur; Mireille Vézeau, réalisatrice et Danièle Petit, intervieweuse.



Jacinthe Chénard d'Edmonton est la grande gagnante du concours de Noël de l'émission Au Café Show à CHFA, la radio de la SRC en Alberta. Rappelons que le but du concours était d'identifier le contenu d'une boîte fictive. Mme Chénard a participé à toutes les émissions du concours, sauf la première. Elle mérite quatre bouteilles de vin dont une bouteille de champagne, ainsi qu'une dinde et un plum pouding. Sur la photo, on peut la voir en compagnie de l'animateur du Café Show, Claude Bernatchez.

Des étudiants se démarquent



Gilles Préfontaine, lauréat de la bourse des Soeurs de l'Assomption. La bourse des Soeurs de l'Assomption appuie, sur la base de l'excellence de son dossier académique, un étudiant ou une étudiante qui s'inscrit dans un programme d'éducation. Inscrit dans le programme de baccalauréat en éducation et en sciences, Gilles Préfontaine désire enseigner les sciences au secondaire et suivra ainsi les traces de plusieurs membres de sa famille déjà dans l'enseignement. Gilles s'intéresse à l'informatique (il travaille d'ailleurs à temps partiel dans un magasin d'informatique), et s'adonne à la lecture de romans de science-fiction dans ses moments de détente. Représentant son école au sein du programme Génies en herbe, il a eu l'occasion de se rendre à deux reprises au Québec avec une équipe lauréate.



Ginetta Salvalaggio, lauréate de la bourse Expo-Sciences-AUFSJ La bourse Expo-Sciences-AUFSJ (Association des universitaires de la Faculté Saint-Jean) est une bourse nouvellement créée à l'initiative des étudiants. Ginetta a fait ses études secondaires à Edmonton, s'intéresse intensément aux sciences, tout particulièrement à la biologie, et compte entreprendre des études en médecine. Au travers des années, Ginetta et sa famille ont parcouru une bonne partie de l'Amérique du Nord, de l'Alaska au Mexique, et de l'Europe; et voyager est presqu'une passion, avoue-t-elle. Elle joue au piano et à la flûte en musicienne accomplie et équilibre ses activités intellectuelles et artistiques en faisant régulièrement de la natation, sport dans lequel elle excelle puisqu'elle a atteint le statut de maître-nageuse.



Kim Plamondon, lauréat de la bourse Jean Patoine

Originaire de Plamondon, où il a été élevé, Kim est un des descendants de Joe Plamondon, fondateur en 1908, de cette communauté du nord de l'Alberta. Kim se destine à l'enseignement au secondaire et compte bien retourner dans sa région natale pour enseigner et, peut-être, ainsi rejoindre sa mère, elle-même diplômée de Saint-Jean en éducation. Kim adore le sport, en pratiquant aussi bien qu'en spectateur, et maintient la tradition musicale de sa famille puisqu'il est guitariste du petit ensemble qui regroupe trois frères Plamondon, son père, sa mère, sa tante et une de ses grand-mères.

Le Franco tient à remercier Mme Laura Gabrielle, auteure des textes qui ont aussi été publiés dans Le Folio.

Ouverture officielle du Centre Chevalier

NOËLLA FILLION

FALHER- L'ouverture du Centre Chevalier à Falher a eu lieu en novembre dernier. Après un mot de bienvenue par le maître de cérémonie, M. Gérard Nicolet, il y a eu de brèves allocutions de la part de Lucien Sasseville, grand chevalier, de Oscar Blais, député du district et de Gulito Reyes, cérémoniaire d'État.

La coupe du ruban s'est faite par le député de Peace River, M. Glen Clegg, assisté de Mme Léona Gaudreault et de M. Clément Aubin. Une soixantaine de personnes ont été témoins de l'événement ainsi que de la bénédiction de l'édifice par Mgr Henri Légaré assisté du r. p. Benoit Frigon, aumônier du Conseil Grouard.


(Photo Noëlla Fillion)

La coupe du ruban

La cérémonie a été suivie par l'installation des officiers et d'une messe. Un délicieux banquet et une danse animée par les *Emeralds* ont culminé la journée.



Audience publique Canadä

Avis d'audience publique CRTC 1993 - 11. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 14 février 1994 à 8h30, au Centre de conférences, Phase IV, 140, prom. du Portage, Hull (Qc), afin d'étudier les 50 demandes de licences pour de nouveaux services canadiens de programmation spécialisée et de télévision payante. Des exemplaires des demandes et autres documents déposés auprès du CRTC peuvent être examinés à ses bureaux ou en s'adressant aux requérantes Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante **le ou avant le 25 janvier 1994.** Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218. BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: Les intervenants qui requièrent des services d'interprétation gestuelle doivent aviser le CRTC au moins 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à: Vancouver: 800, rue Burrard, Pièce 1380, C.P. 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7 (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC **Avis public** Canadä

Avis public CRTC 1993 - 172. En réponse à l'avis 1993 - 77 pour de nouveaux services canadiens de programmation spécialisée et de télévision payante, un certain nombre de demandes ont été présentées au Conseil, notamment plusieurs propositions de services de télé-achats et/ou d'infopublicités. Par la présente, le conseil invite les parties intéressées à lui soumettre leurs observations sur la question de savoir s'il y a lieu d'exempter les personnes proposant ces services de l'obligation de détenir une licence et, le cas échéant, dans quelles circonstances. Après avoir pris connaissance des observations reçues, le Conseil déterminera s'il y a lieu d'émettre une ordonnance d'exemption ou d'inscrire ces demandes à l'ordre du jour d'une audience future portant sur l'attribution de licences. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Vancouver: 800, rue Burrard, Pièce 1380, C.P. 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7 (604) 666-2111. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 **le ou avant le 8 février 1994.** Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Télévision Alberta

Semaine du 25 au 31 décembre 1993

Samedi

11h00 Messe de minuit (reprise de la veille)
18h00 Le Téléjournal
18h10 Raison Passion
18h47 Voeux provinciaux
19h00 Un joyeux, joyeux Noël de Walt Disney
20h00 Ciné fête: La championne
22h00 Le Téléjournal
22h21 Télé-sélection: Eclair de lune
24h26 Télé-sélection: Le père Noël est en prison

Dimanche

17h00 La ruée vers l'art
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les Bx dimanches: Ensemble
21h00 Les Bx dimanches: Messe solennelle de Ste-Cécile
22h00 Le téléjournal
22h19 Scully rencontre
22h49 Les nouvelles du sport
23h12 Ciné-Club: Violence et passion

Lundi

17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Manigances
19h00 Marilyn
19h30 Taquinons la planète
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le point
21h00 Emissions jeunesse: Alana ou le futur imparfait
23h00 Ce soir en reprise
23h25 La ruée vers l'art

Mardi

17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Les années coup de coeur
19h00 Marilyn
19h30 La vie sauvage
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Spéciaux culturels: Une enfance à Natashquan
22h30 Au nord du 60ième
23h30 Ce soir en reprise
23h55 Découverte
24h25 Second Regard

Mercredi

17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 La cour en direct
19h00 Marilyn
19h30 La vie sauvage
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Prix du Gouverneur Général 1993
22h30 Enjeux
23h30 Ce soir en reprise
23h55 Course destination

Jeudi

17h00 Livraison spéciale
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR: REVUE DE L'ANNEE
19h00 Marilyn
19h30 Les pieds dans les plats
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Restez à l'écoute
22h00 La revue de l'année
23h00 CE SOIR EN REPRISE REVUE DE L'ANNEE
24h00 Sous la couverture
25h00 Cinéma: La bonne année

Vendredi

17h00 Les aventures de Tintin
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Le Téléjournal
18h07 Films: L'histoire de Mario Lanza
8h30 Films: Magie Blanche
19h00 Parlez-moi d'hier
20h00 Le Téléjournal
20h18 Le Point
20h55 La météo
21h00 Sujest variés: Le violon d'Arthur
22h00 Revue de l'année
23h00 Bye Bye '93
24h30 Cinéma: Tout feu tout flamme

TV5 L'EUROTÉLÉ ★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 25 au 31 décembre 1993

Samedi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Géopolis
18h45 7 jours en Afrique
19h00 La 4e soirée de Gala de Mandrakes d'or
20h30 Noël de stars
21h30 Kaléidoscope
22h00 Journal télévisé Suisse
22h30 Géopolis
23h15 7 jours en Afrique
23h30 Scoubidou
00h25 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 La télé des inconnus
19h30 Jamais sans mon livre
20h30 Patrick le délire
22h30 Journal télévisé de FRANCE 3
23h00 La télé des inconnus
00h30 Jamais sans mon livre
01h30 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
19h00 Bas les masques
20h30 Paris surface
21h00 La petite fille modèle
22h30 Journal télévisé BELGE
23h00 Bas les masques
00h30 Téléobjectif
01h25 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Temps présent
19h00 Taratata
20h30 Louvre, le temps d'un musée
21h30 Évasion
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h25 Revue de presse Française
22h00 La petite fille modèle
00h00 Temps présent
01h00 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Le cirque de Moscou
19h00 Seulement par amour
20h30 Au Louvre avec les maîtres
21h30 Espace francophone
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h25 Revue de presse Arabe
22h30 Seulement par amour
00h00 Le cirque de Moscou
01h00 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Dites-moi
19h00 Envoyé spécial
20h30 Le Louvre imaginaire
21h30 Dossiers justice
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h25 Revue de presse Africaine
22h30 Envoyé spécial
00h00 Dites-moi
01h00 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Passe-moi les jumelles
19h00 Musique au coeur
20h30 Théâtre
22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
22h35 Revue de presse Canadienne
22h40 Musique au coeur
0010 Passe-moi les jumelles
01h10 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*43*
Edmonton	*Vidéotron*	*37*
Saint-Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le **jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

Rencontres tous les dimanches, lundis, mercredis et vendredis au Club de l'Aurore des Ainés de 13h à 15h. Info: 826-5275

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Bernard Douville au 998-5511 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Aimé Déry au 452-4758

Nous jouons au bridge tous les vendredi après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30. Le regroupement des Ainés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 3e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'Aquin à 13h00. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Lucien Sasseville au 323-4429 (J.A.)

Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

Centre culturel, club de bridge tous les lundis à 19h30. Info: Philippe Goudreault au 359-2127.

Club 4-H reprend ses activités artisanales pour les jeunes de 8 à 21 ans tous les samedis à 13h30. Info: Debbie Jacob au 359-2511.

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). N'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Base Militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Cartes d'affaires

A.C.F.A. régionale
Centralta

Au service des francophones de St-Albert, Villeneuve, Morinville, Legal, Vimy, Clyde, Westlock, Barrhead, Picardville, Rivière-qui-Barre, Gibbon et Bon Accord

L'ACFA vous offre ses meilleurs voeux

UBC Professeurs de français

Études des langues vivantes de l'Université de la Colombie-Britannique

invitent les candidats qui possèdent un baccalauréat ès arts de quatre ans à s'inscrire au Baccalauréat en éducation et au programme de certificat en immersion française, en français langue seconde, et au programme cadre.

L'université offre aussi aux diplômés universitaires des programmes de maîtrise en arts, de maîtrise en éducation et un doctorat.

Directeur : Dr. Stephen Carey
Études des langues vivantes
Département de l'Éducation des langues
Faculté D'Éducation
Université de la Colombie-Britannique
2125 Main Mall
Vancouver, C.-B. V6T 1Z5
Téléphone : (604) 822-6954
Secrétariat : (604) 822-3890
Fax : (604) 822-3154

Le Franco 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2 Téléphone 465-6581

AVIS PUBLIC DU RÉSEAU CP RAIL

Réseau CP Rail a présenté à l'Office national des transports du Canada (ONT) des demandes pour l'abandon de certains embranchements ou tronçons d'embranchements dans l'ouest du Canada. Ces abandons pourraient entraîner une hausse des taux du transport marchandises pour les expéditeurs situés à certains points (on parle généralement d' «impact tarifaire»), puisque les taux du transport marchandises s'appliquant aux grains, établis conformément à l'article 44 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO), sont calculés d'après le nombre réel de milles ferroviaires jusqu'à destination.

Si des lignes ou tronçons de lignes spécifiques sont abandonnés avant l'établissement du barème pour la campagne agricole 1994-1995, Réseau CP Rail emploiera les dispositions de l'alinéa 46 (1) (a) de la LTGO en vertu duquel des taux infé-rieurs à ceux qui sont établis par l'application de l'article 44 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* peuvent être pratiqués.

Conformément aux dispositions des alinéas 46 (1) (a) et (1) (c) de la LTGO, Réseau CP Rail désire donner avis qu'une entente a été conclue avec les expéditeurs ci-après pour qu'ils participent, dans la mesure prescrite, à un programme de taux réduits et il donne avis public de son intention.

Liste des expéditeurs qui ont donné avis à l'ONT de l'entente intervenue conformément aux dispositions de l'alinéa 46 (1) (b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* :

- ADM-Agri Industries Ltd.
- AgPro Grain Inc.
- Alberta Dehydrating Company Ltd.
- Alberta Wheat Pool
- CanAmera Foods
- Cargill Limited
- Continental Grain Company (Canada) Limited
- Finora Canada Ltd.
- Halifax Grain Elevator Limited
- Linear Agra (Man.) Ltd.
- Louis Dreyfus Canada Ltd.
- Manitoba Pool Elevators
- Maple Leaf Mills Inc.
- N.M. Paterson & Sons Limited
- North East Terminal Limited
- North West Terminal Limited
- Northern Sales Co. Ltd.
- Palliser Grain Co. Ltd.
- Parkland Alfalfa Products Ltd.
- Parrish & Heimbecker, Limited
- Pioneer Grain Company, Limited
- Robin Hood Multifoods Inc.
- Saskatchewan Wheat Pool
- Stow Grain - membre de Conagra Limited
- Tirol International Marketing Inc.
- United Grain Growers Limited
- United Oilseed Products (division de ADM-Agri Industries Ltd.)
- Westcan Malting Ltd.
- Weyburn Inland Terminal Ltd.
- XCAN Grain Pool Ltd.

Niveau des réductions de taux :
- Les réductions de taux équivaudront à la différence entre ce que la portion du taux payable par l'expéditeur aurait été si elle avait été établie d'après le millage ferroviaire en vigueur durant la campagne agricole 1989-1990 et la portion du taux payable par l'expéditeur établie d'après le millage ferroviaire réel à partir duquel le taux pour la campagne agricole 1994-1995 a été calculé en vertu de l'article 44 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.*

Conditions générales :
- S'applique à toutes les marchandises décrites à l'annexe I de la LTGO.
- Le taux réduit s'applique au moment de la facturation initiale.
- S'applique à tous les points du réseau du Réseau CP Rail où l'impact tarifaire a des effets. Les conditions de la présente entente sont transmissibles et lieront les propriétaires successeurs de tronçons de ce réseau cédés pendant la durée des campagnes agricoles 1990-1991, 1991-1992, 1992-1993, 1993-1994 ou 1994-1995.
- Les taux réduits applicables en vertu du présent programme d'impact tarifaire s'ajouteront à tout autre taux réduit devant être établi en vertu de tout autre avis public du Réseau CP Rail donné conformément à l'article 46 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.*

Prise d'effet :
- Le 1er août 1994; valide jusqu'au 31 juillet 1995

Origines :
- Au départ des installations des expéditeurs participants situées sur le réseau du Réseau CP Rail à des points d'origine qui sont désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO et l'impact tarifaire a des effets attribuables à l'abandon d'embranchements.

Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO qui sont desservis par le Réseau CP Rail ou de tout autre port de Colombie-Britannique, dans les limites prévues dans le tarif.

Référence tarifaire :
- CN/CP — tarif 4310

Droit d'appel :
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.* Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Mme Marie-Paule Scott
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
No de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9
No de télécopieur : (204) 946-3305



Réseau CP Rail

AVIS PUBLIC DU RÉSEAU CP RAIL

Réseau CP Rail (RCPR) est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec certains clients du secteur céréalier relativement à leur participation à un programme de réduction de taux, conformément à l'alinéa 46 (1) (a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO), pour la campagne agricole 1994-1995. Aux termes de l'alinéa 46 (1) (c) de la LTGO, RCPR doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

Les données générales sur les réductions par rapport aux taux établis en vertu de l'article 44 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* et les conditions qui s'y rapportent sont présentées ci-après :

- Liste des expéditeurs qui ont donné avis à l'Office national des transports du Canada de l'entente intervenue, conformément à l'alinéa 46 (1) (b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* :

- ADM-Agri Industries Ltd.
- AgPro Grain Inc.
- Alberta Dehydrating Company Ltd.
- Alberta Wheat Pool
- CanAmera Foods
- Cargill Limited
- Continental Grain Company (Canada) Limited
- Finora Canada Ltd.
- Halifax Grain Elevator Limited
- Linear Agra (Man.) Ltd.
- Louis Dreyfus Canada Ltd.
- Manitoba Pool Elevators
- Maple Leaf Mills Inc.
- N.M. Paterson & Sons Limited
- North East Terminal Limited
- North West Terminal Limited
- Northern Sales Co. Ltd.
- Palliser Grain Co. Ltd.
- Parkland Alfalfa Products Ltd.
- Parrish & Heimbecker, Limited
- Pioneer Grain Company, Limited
- Robin Hood Multifoods Inc.
- Saskatchewan Wheat Pool
- Stow Grain - membre de Conagra Limited
- Tirol International Marketing Inc.
- United Grain Growers Limited
- United Oilseed Products (division de ADM-Agri Industries Ltd.)
- Westcan Malting Ltd.
- Weyburn Inland Terminal Ltd.
- XCAN Grain Pool Ltd.

Niveau des réductions de taux :
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 45 000 tonnes, jusqu'à 70 000 tonnes inclusivement, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,25 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 70 000 tonnes, jusqu'à 100 000 tonnes inclusivement, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,50 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 100 000 tonnes, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire expédié au départ de chaque point d'origine et qui excède la somme de 10 000 tonnes plus la moyenne du tonnage expédié au départ du même point d'origine au cours des cinq campagnes agricoles précédentes, par des participants à la présente entente, par leurs prédécesseurs ou leurs successeurs, le cas échéant. Si la moyenne au cours des cinq campagnes précédentes est inférieure à 25 000 tonnes, elle sera réputée être de 25 000 tonnes aux fins du calcul du tonnage supplémentaire.
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 20 wagons.
- 1,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 25 wagons.
- 2,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 50 wagons.
- 3,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 100 wagons.

Conditions générales :
- S'applique uniquement aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées dans des wagons-trémies couverts, au départ de points du réseau de RCPR où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb et où RCPR effectue des mouvements sur ligne unique ou sur ligne conjointe, aux termes de la LTGO.
- Les réductions sont cumulatives et elles seront remises au client à la fin de la campagne agricole 1994-1995, sauf dans le cas des envois par wagons multiples, pour lesquels la réduction s'applique au moment de l'établissement de la feuille de route initiale.
- Sur toute tonne donnée, les réductions combinées pour volume et pour envois par wagons multiples ne dépasseront pas 5,00 $ par tonne.
- Les envois en tranches de 20, de 25, de 50 ou de 100 wagons doivent être libérés et leur feuille de route établie ensemble, au départ d'une seule installation ou d'installations adjacentes, à un seul point d'origine et vers une seule destination, le même jour. Les wagons doivent être assemblés. à la libération, de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire de les assembler à nouveau une fois à destination, pour le déchargement.
- Les envois par wagons multiples doivent être placés pour chargement par RCPR en un seul aiguillage sauf que RCPR peut effectuer un aiguillage supplémentaire pour les envois en tranches d'au moins 100 wagons lorsque l'exploitation des trains et du triage de RCPR le permet.
- Les envois par wagons multiples doivent être chargés et libérés dans les dix heures après le moment réel de leur placement, sauf que RCPR peut accorder du temps additionnel pour le chargement aux endroits où l'exploitation des trains ou du triage de RCPR le permet. Aux fins du calcul du temps imparti pour le chargement en vertu de la présente entente, seront exclus le temps qui s'écoule entre 20 h et 7 h de même que les dimanches.
- Les dossiers de RCPR sur les opérations de placement serviront à déterminer l'heure réelle du placement des envois par wagons multiples. Les wagons seront placés pour chargement selon la disponibilité, en fonction de l'exploitation ferroviaire.
- L'expéditeur doit donner au Centre Service-Client approprié de RCPR un préavis d'au moins quatre jours de son intention de se prévaloir des dispositions sur les incitatifs pour envois par wagons multiples; il doit aussi donner avis au Centre Service-Client approprié de RCPR lorsque tous les wagons sont chargés et prêts à être libérés.
- Les envois par wagons multiples destinés à des silos autres que les silos de transit agréés et autorisés par la Commission canadienne des grains, doivent être libérés dans les 96 heures après leur mise en attente. La durée nécessaire à la progression décalée en cours de route relativement à l'arrivée du navire sera déduite du temps imparti à la libération.
- Dans le calcul de la réduction au volume, il sera permis d'utiliser le tonnage supplémentaire lorsqu'un client, individuellement, compte plus d'une installation à un point d'origine précis.
- Les privilèges pour marchandises en transit ne s'appliqueront pas dans le cadre de la présente entente.

Prise d'effet :
- Le 1er août 1994; valide jusqu'au 31 juillet 1995

Origines :
- Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de RCPR à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO.

Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO et desservis par RCPR ou des autres ports de Colombie-Britannique, dans les limites prévues dans le tarif.

Référence tarifaire :
- CN/CP — tarif 4310

Droit d'appel :
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.* Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Mme Marie-Paule Scott
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
No de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9
No de télécopieur : (204) 946-3305

Partenaires céréaliers



Réseau CP Rail

Championnat mondial junior

JACQUES GIRARD

CALGARY- L'équipe canadienne se prépare fébrilement à défendre son titre au Championnat du monde de hockey junior qui se déroulera dans la République tchèque du 26 décembre au 4 janvier.

Je ne crois pas qu'il puisse exister un meilleur antidote, pour un estomac gavé de dinde et tourtière, que de se détendre en assistant à un match de hockey junior à son meilleur.

C'est l'occasion unique, pour les profanes, de visionner la performance des futures vedettes de la Ligue nationale de hockey. On n'a qu'à penser aux Gretzky, Lemieux, Yzerman, Bure, Lindros, Federov, Mogilny, Sundin, Niedermayer et Daigle qui ont tous laissé leurs marques lors ce tournoi.

L'édition de l'an dernier avait causé une surprise en remportant la palme avec une équipe, en majorité, composée de nouveaux venus. Cependant, n'oublions pas que cette formation comptait dans son alignement plusieurs joueurs dont on entendra beaucoup parler au cours de la prochaine décennie. Parmi eux Alexandre Daigle, Chris Pronger, Chris Gratton, Paul Kariya et Rob Niedermayer furent les cinq premiers choix lors du repêchage 1993.

Cette année, encore, seulement trois joueurs retournent avec l'équipe nationale. Le défenseur, Joël Bouchard, qui en a impressionné plusieurs au camp d'entraînement des Flames de Calgary, Brent Tully et Martin Gendron sont les élus.

Une pléiade de jeunes hockeyeurs furent invités au camp d'entraînement. Dans les buts Emmanuel Fernandez et le Calgarien Norm Maracle se livrent une lutte acharnée. Au moment d'écrire ces lignes, un autre gardien, dont l'identité est gardée secrète, sera invité. Fort probablement Jocelyn Thibault des Nordiques de Québec.

A la ligne bleue, en plus de Bouchard et Tully, les choix de première ronde Brendon Witt et Nich Stajduhar, de même qu'un autre Calgarien, Bryan McCabe devraient se mériter un poste.

A l'attaque, certains joueurs déjà repêchés: Brandon Convery, Todd Harvey, Mike Peca et Rick Girard d'Edmonton formeront le noyau de l'équipe. Les jeunes espoirs Jeff Friesen, Yannick Dubé et Daymond Lanhlow tenteront de pavoiser leurs talents sur la scène internationale. Le québécois, Joe Canale, dirigera cette formation.

Alors, préparez-vous, chers mordus(es), à vous lever à une heure matinale, causée par le décalage horaire, pour savourer ce spectacle de premier plan.

CONGÉ

Pas de publication._